



CITROËN ^ 2CV4 2CV6



Pour assurer la longévité de votre voiture et votre sécurité...
"Citroën" vous engage à respecter systématiquement
ces points essentiels -

RODAGE

Pendant les 2 000 premiers kilomètres : Ne pas atteindre, dans chaque rapport de la boîte de vitesses, les repères oranges du tachymètre.

REVISION

Aux 1 000 premiers kilomètres parcourus : Par un agent Citroën quel qu'il soit

NIVEAUX

Avant tout déplacement important vérifier : *Le niveau d'huile du moteur*
Le niveau du liquide de frein "Total 70 R3"
et faire l'appoint si nécessaire.

VIDANGES

Tous les 5 000 kilomètres → *Carter moteur*
20 000 kilomètres → *Boîte de vitesses*

VOYANTS

Respecter le signal *des voyant rouges d'arrêt impératif* : niveau du liquide de freins et pression d'huile moteur (2 CV 6) en stoppant immédiatement lorsqu'ils s'allument en cours de route.

SIGNALISATION

Toujours avoir à disposition dans la voiture : Un jeu complet de lampes de rechange
: Un jeu de fusibles (10 et 16 ampères)

PNEUMATIQUES

Vérifier la pression régulièrement (en "bar") :
Changement de roue :

- *Outils et roue de secours dans coffre.*
- *Prendre dès maintenant connaissance des manipulations page 30.*

MODÈLES	MICHELIN	AV	AR	RS
2 CV 4	125 - 15X	1,4	1,8	2
2 CV 6	125 - 15X	1,4	1,8	2

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONDUITE

• Ouvertures et verrouillages <i>Portes, coffre, capot...</i>	2
• Poste de conduite <i>Commandes et accessoires Instruments de bord</i>	4 6
• Position de conduite <i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i>	8
• Mise en route <i>Antivol, contact, démarreur, starter</i>	10
• Conduite <i>Vitesses, embrayage, freins</i>	12
• Signalisation et visibilité <i>Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace</i>	14
• Climatisation <i>Aération, chauffage, désembuage</i>	16
• Accessoires de confort <i>Capote ouvrante Cendrier, plafonnier, hamac, porte objets</i>	18 20

ENTRETIEN COURANT

• Niveaux : <i>huile, liquide freins...</i>	22
• Mécanique et électricité	24
• Carrosserie	26
• Habitacle	28

INCIDENTS

• Anomalie signalée par un instrument de bord	6
• Remplacement d'une roue	30
• Réglage des projecteurs	31
• Remplacement d'une lampe	32
• Remplacement d'un fusible	34
• Remplacement de la batterie	34
• Remplacement d'une bougie	35
• Mise en route à la manivelle	36
• Remorquage	36

RENSEIGNEMENTS DIVERS

• Rodage, révision, garantie, conduite et coût d'utilisation	38
• Caravaning	39
• Identification.	39
• Déplacements à l'étranger	40
• Caractéristiques techniques générales	42
• Pièces de rechange	48

page 46 : **INDEX ALPHABÉTIQUE**

au dos de la notice : **MÉMENTO POUR STATION-SERVICE et GRILLE DES CONTRÔLES AVANT DÉPART**

CONDUITE

Ouvertures et verrouillages	
<i>Portes, coffre, capot</i>	2
Poste de conduite	
<i>Commandes et accessoires</i>	4
<i>Instruments de bord</i>	6
Position de conduite	
<i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i>	8
Mise en route	
<i>Antivol, contact, démarreur, starter</i>	10
Conduite	
<i>Vitesses, embrayage, freins</i>	12
Signalisation et visibilité	
<i>Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace</i>	14
Climatisation	
<i>Aération, chauffage, désembuage</i>	16
Accessoires de confort	
<i>Capote ouvrante</i>	18
<i>Cendrier, plafonnier, hamac</i>	20

Ce premier chapitre contient tout ce qu'il vous faut savoir pour conduire votre voiture et profiter du confort qu'elle met à votre disposition. Les instruments de bord ont été rassemblés à la page 6 afin que vous puissiez retrouver très facilement, en cas de besoin, la signification de leurs signaux.

Nous vous conseillons de lire également la page 38 avant de prendre le volant pour la première fois.

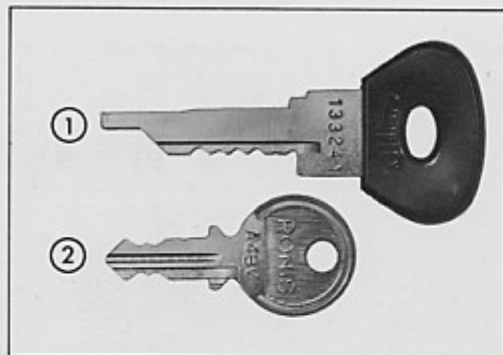


Fig. 1 - Clés
 1 - "Antivol-Contact-Démarreur"
 2 - Portes latérales avant
 Porte arrière de coffre

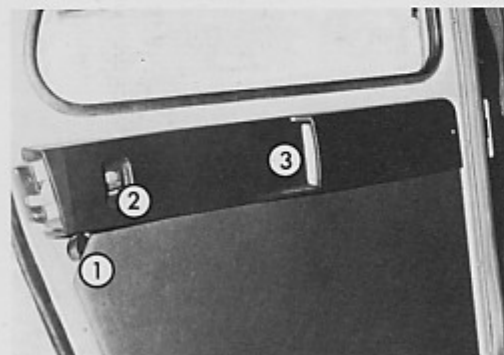


Fig. 2 - Portes latérales arrière (de l'intérieur)
 1 - Ouverture
 2 - Verrouillage
 3 - Passage de main

Clés

(Fig. 1)

- La clé la plus grande (Rep. 1) commande le combiné "Antivol-Contact-Démarreur" (v. page 10).
- La plus petite (Rep. 2) commande les serrures des portes latérales avant et de la porte arrière de coffre.

Nous vous recommandons d'en noter les numéros aux lignes prévues dans le "Guide d'Entretien" accompagnant cette notice.

Portes latérales

De l'extérieur :

- Ouverture : Tourner la poignée vers le bas.
- Verrouillage : A clé (portes avant seulement).

De l'intérieur :

- Ouverture : Portes avant : soulever le levier situé à l'avant des portes. Portes arrières (Fig. 2) : appuyer sur le levier (Rep. 1).
- Verrouillage : Abaisser le cliquet (Rep. 2) (portes latérales arrière seulement).
- Déverrouillage : Relever le cliquet (Rep. 2) (portes latérales arrière seulement).

Porte arrière de coffre

(Fig. 3 et 4)

- Ouverture : Introduire la clé de porte dans la serrure (Rep. 1). Déverrouiller, puis faire pivoter la poignée extérieure (Rep. 2), la porte s'entrouvre légèrement. Soulever complètement la porte, en libérer la béquille, puis engager son extrémité (Rep. 3) dans le support (Rep. 4).
- Fermeture : Dégager la béquille du support, la fixer contre la porte et rabattre celle-ci tout en la retenant.
- Verrouillage : Avec la clé de porte. Lorsque la porte est verrouillée, la poignée doit tourner folle sur son axe.
- Dépose : Relever la porte au maximum et la faire coulisser sur son axe de charnière en la tirant vers la droite ou la gauche.

Ne jamais rouler avec la porte arrière en appui sur la béquille.

Capot

(Fig. 5)

- Soulever le levier situé sous la partie médiane du pare-chocs avant (Rep. 1) afin de libérer le crochet de verrouillage (Rep. 2).
- Relever le capot et engager l'extrémité de la béquille (Rep. 3) dans l'anneau de caoutchouc du nez de capot, en forçant si nécessaire.
- Avant de refermer le capot, ne pas oublier de replacer la béquille dans son encoche de support (Rep. 4).

Orifice de remplissage de carburant

Il est situé à la partie supérieure de l'aile arrière droite.

- **Ouverture** : appuyer sur le couvercle et tourner sens inverse horloge.
- **Fermeture** : procéder en sens contraire jusqu'à enclenchement.

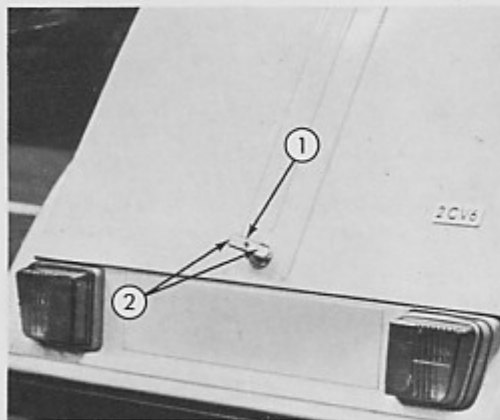


Fig. 3 - Porte arrière de coffre
1 - Serrure (verrouillage)
2 - Poignée (ouverture)

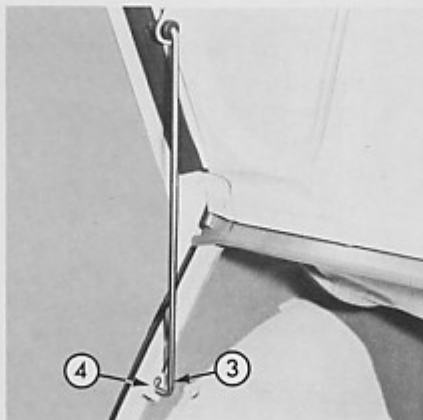


Fig. 4 - Porte arrière de coffre
3 - Béquille
4 - Support

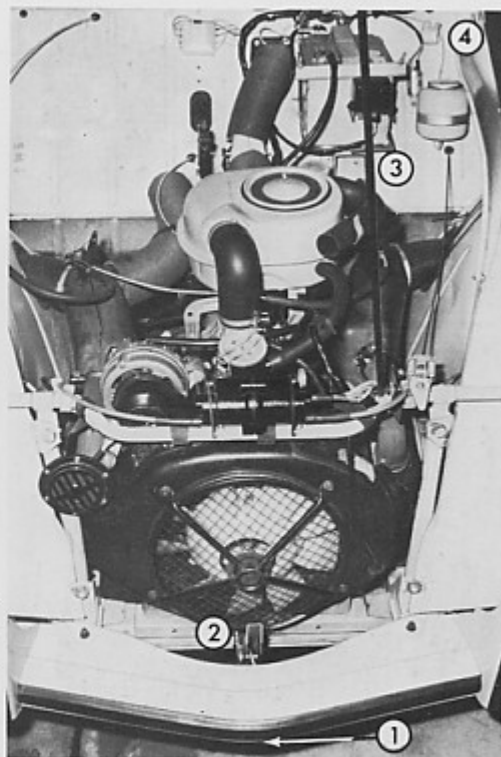
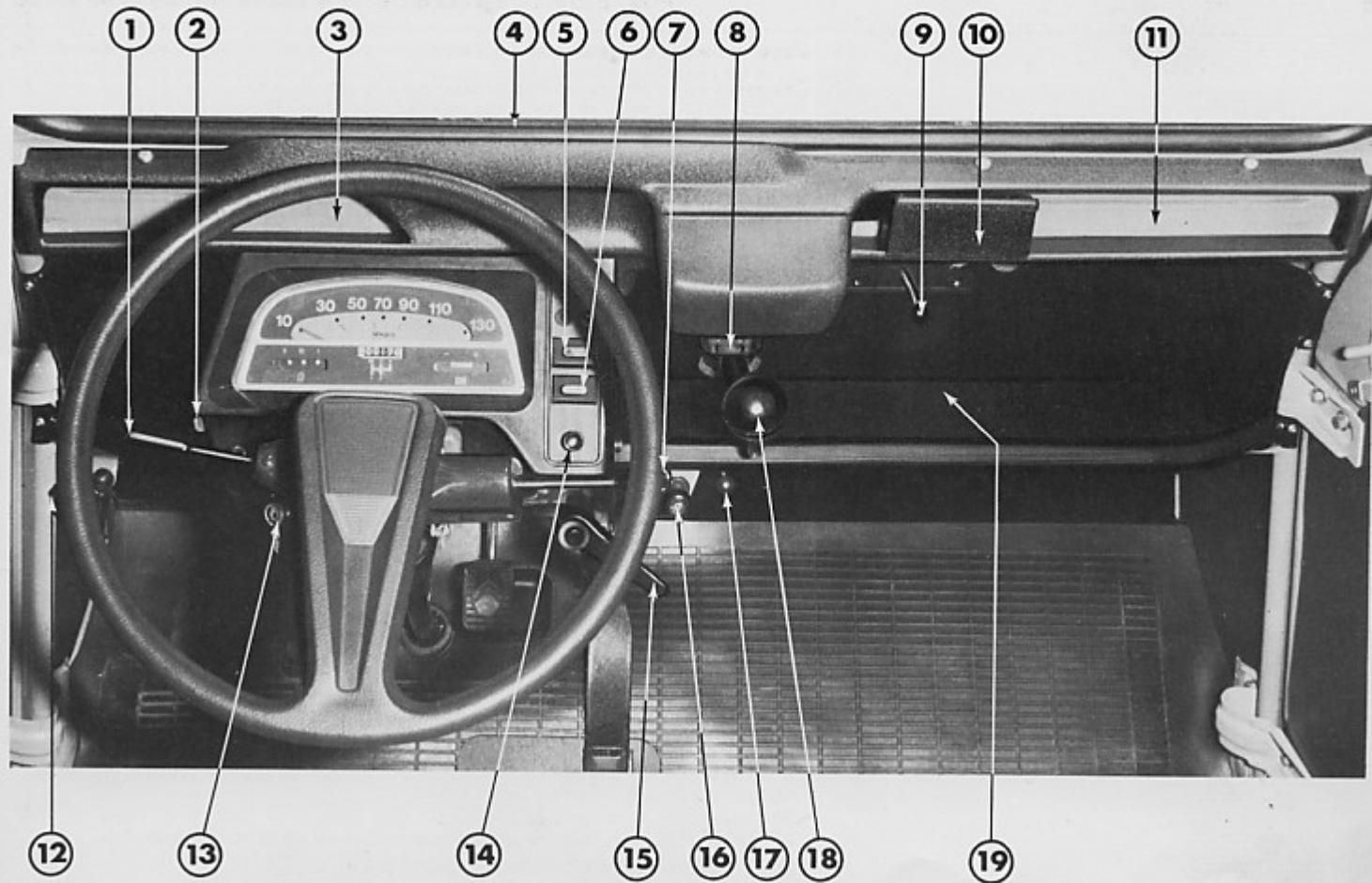


Fig. 5 - Ouverture du capot
1 - Emplacement du levier de déverrouillage
2 - Crochet de verrouillage
3 - Béquille
4 - Encoche de support de béquille

1	Commande des indicateurs de direction	v. page 14
2	Commande de contrôle du voyant de niveau liquide de freins	v. page 13
3	Bouche d'aération gauche	v. page 16
4	Buse de désembuage-dégivrage du pare-brise	v. page 17
5	Commande du signal de détresse	v. page 15
6	Commande d'essuie-glace électrique	v. page 14
7	Commande de l'avertisseur et de l'éclairage	v. page 15
8	Commande du volet d'aération	v. page 16
9	Commande de chauffage	v. page 16
10	Cendrier	v. page 20
11	Bouche d'aération droite	v. page 16
12	Commande de réglage des phares	v. page 31
13	Combiné "Antivol-Contact-Démarreur"	v. page 10
14	Commande de lave-glacé	v. page 14
15	Frein de secours et d'immobilisation	v. page 13
16	Commande de starter	v. page 10
17	Commande de répartition d'air pare-brise/plancher	v. page 17
18	Levier de changement de vitesse	v. page 12
19	Boîte à gants	



L'éclairage des instruments ci-après, à l'exception du voyant de pression d'huile moteur (Rep. 2) et du voyant de détresse (Rep. 6), est commandé par la mise en action de l'éclairage extérieur.

Leur fonctionnement, à l'exception du voyant de détresse (Rep. 6), ne s'opère que contact mis.

1 Tachymètre

- Les repères oranges indiquent les maxis à ne pas dépasser.

2 Voyant de pression d'huile moteur ("2 CV 6")

- Il s'allume lorsque le contact est mis et s'éteint dès que le moteur tourne.
- S'il reste allumé moteur tournant, ou s'il s'allume en route, arrêter le moteur pour vérifier le niveau d'huile et faire l'appoint si nécessaire (v. page 22).
- Au cas où il resterait allumé malgré un niveau correct, arrêter de nouveau et faire appel à un agent Citroën.

3 Voyant du niveau de liquide de freins

- S'il s'allume en cours de route, s'arrêter immédiatement et vérifier le niveau du liquide dans le réservoir. S'il se trouve à la hauteur du repère "mini", appuyer plusieurs fois sur la pédale de frein puis contrôler qu'il n'a pas baissé de nouveau :
— Si le niveau n'a pas varié, rejoindre l'agent Citroën le plus proche à faible allure et en utilisant le frein de secours.
— Si le niveau a varié, faire appel à un agent Citroën.

4 Voyant du signal de détresse

Clignote pendant toute la durée du fonctionnement.

5 Jauge carburant

Capacité du réservoir : 20 litres.

6 Compteur kilométrique totalisateur

7 Indicateur de charge de batterie

- Le moteur étant en régime, l'aiguille doit se trouver dans la zone blanche. Si elle se trouve dans une zone rouge, consulter un agent Citroën.
- Il est possible que moteur en régime, l'aiguille reste dans la zone blanche quadrillée lorsque les phares sont allumés : la batterie est insuffisamment chargée.
Normalement en roulant, le générateur doit charger la batterie et, dans un délai inférieur à 2 heures, l'aiguille doit revenir nettement dans la zone blanche.
Si tel n'est pas le cas, consulter un agent Citroën.

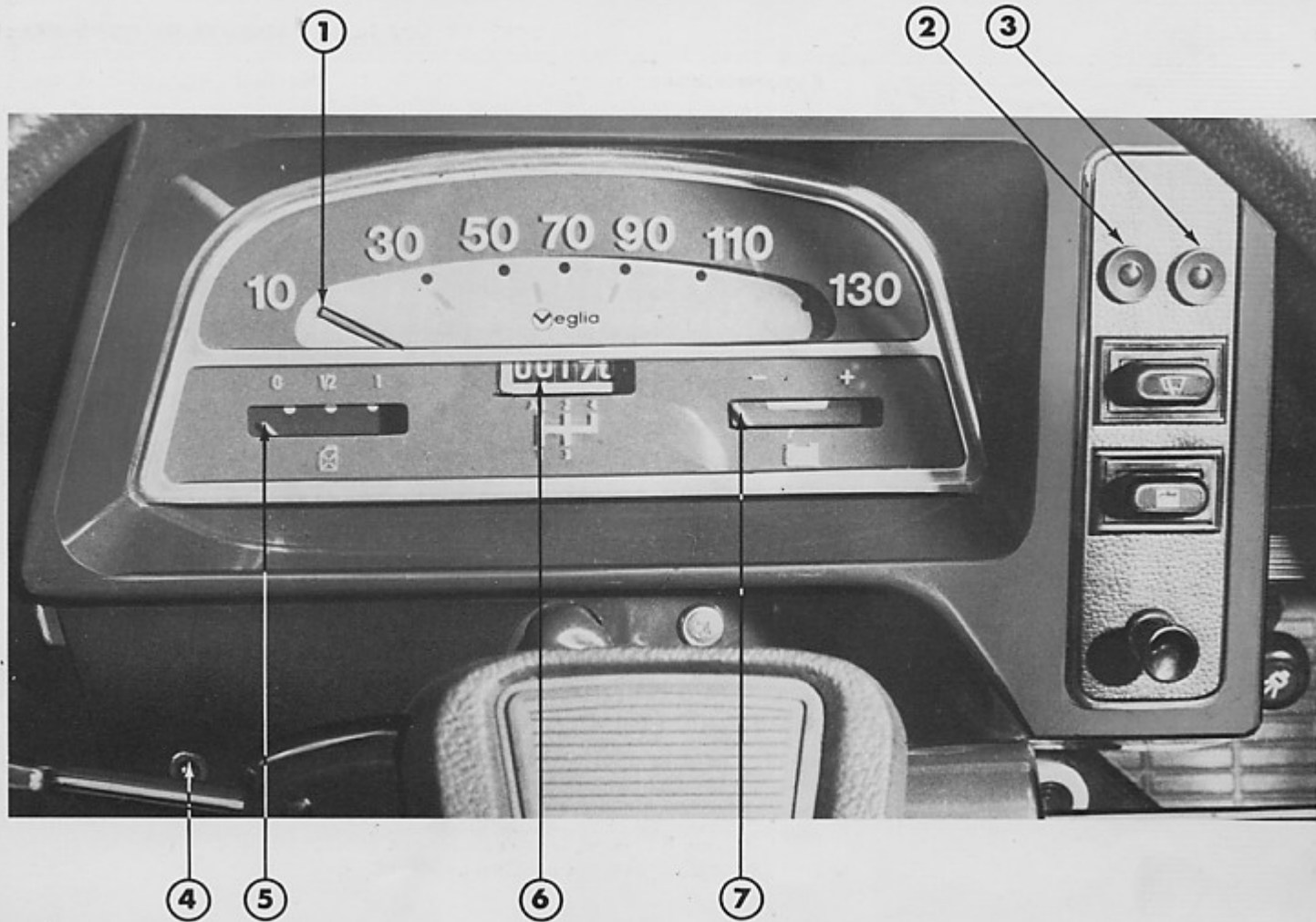




Fig. 8 - Réglage banquette avant
1 - Manette de déverrouillage

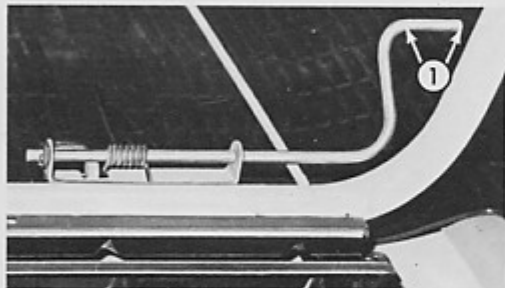


Fig. 9 - Réglage sièges avant séparés
(suivant équipement)
1 - Manette de déverrouillage

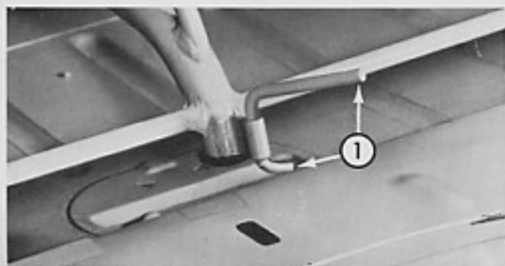


Fig. 10 - Dépose de la banquette arrière
1 - Clavette de déverrouillage arrière

Banquette avant

(Fig. 8)

Pour la régler longitudinalement, soulever la manette située à main droite du conducteur (Rep. 1) et faire coulisser la banquette vers l'avant ou l'arrière (amplitude : 7 crans).

Pour la déposer, enlever la goupille de sécurité, située au plancher à droite de l'arceau central (partie médiane), soulever la manette (Rep. 1) puis repousser la banquette jusqu'à dégagement des glissières.

Sièges avant séparés

(suivant équipement)

(Fig. 9)

Pour les régler longitudinalement, soulever la manette (Rep. 1) située à main droite du conducteur ou gauche du passager.

Pour déposer un siège, enlever la goupille de sécurité située au plancher, à côté de l'arceau droit (partie médiane), soulever la manette (Rep. 1) puis repousser celui-ci vers l'arrière jusqu'à dégagement des glissières.

Banquette arrière

(Fig. 10)

Pour la déposer, déverrouiller la clavette arrière (Rep. 1) en la manœuvrant vers l'axe médian du véhicule. Basculer alors la banquette vers l'avant pour en dégager les têtes de fixation.

Rétroviseurs

La voiture est dotée d'un rétroviseur intérieur et d'un rétroviseur extérieur côté conducteur. Les bras et boîtiers en sont articulés.

Position de conduite

Régler la position longitudinale de la banquette ou du siège avant (suivant équipement) en fonction des commandes.

Orienter les rétroviseurs à partir de la position de conduite adoptée. Attacher ensuite la ceinture et en régler éventuellement la longueur.

Ceintures de sécurité (Fig. 11)

- Une même ceinture ne doit être utilisée que par une personne à la fois.
- *Les sangles ne doivent pas être vrillées en cours d'utilisation, ni risquer de s'user ou de se rompre par frottement sur des arêtes.*
- Remplacer les ceintures lorsqu'elles ont subi des contraintes provenant d'un choc et faire vérifier les ancrages.

Les agents Citroën sont à votre disposition pour équiper votre voiture de ceintures aux places arrière.

Entretien : voir page 28.

Fermeture :

Faire pénétrer jusqu'à perception du déclic d'enclenchement, le pêne de verrouillage (Rep. 6) dans la boucle (Rep. 5) de la sangle située à droite de l'assise - conducteur - ou à gauche - passager.

Le point rouge du pêne (Rep. 4) doit se trouver du même côté que le poussoir rouge de déverrouillage (Rep. 3).

Ouverture :

Appuyer sur le poussoir rouge de déverrouillage (Rep. 3).

Réglage :

Saisir la boucle de réglage (Rep. 7) en la faisant pivoter d'un quart de tour - côté portière - et tirer sur l'un des deux brins pour allonger ou raccourcir la ceinture. Celle-ci doit être ajustée au corps sans trop le serrer.

Repos :

Lorsqu'une ceinture n'est pas utilisée, suspendre le pêne (Rep. 6) entre les deux crochets de support (Rep. 1).

- N.B.** : — Prendre soin de ne pas intervertir les pènes de verrouillage et les boucles des sangles conducteur et passager lors de la fermeture des ceintures.
- Lorsque la voiture est dotée de sièges avant séparés (suivant équipement), le mode d'utilisation est identique.

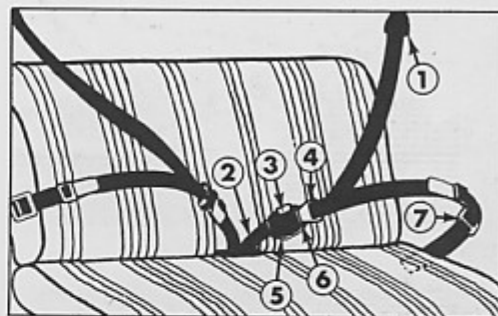


Fig. 11 - Ceinture de sécurité

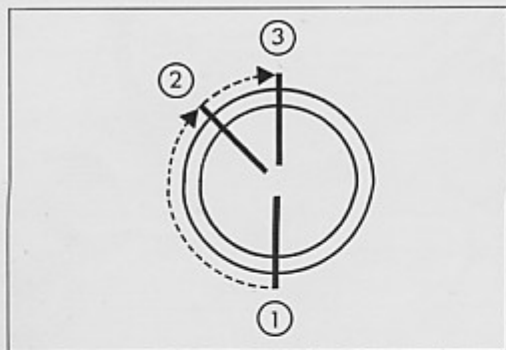


Fig. 12 - Combiné "antivol-contact-démarréur"

- 1 - Antivol
- 2 - Contact
- 3 - Démarréur

Combiné "antivol-contact-démarréur" (Fig. 12)

Le combiné est situé en dessous de la planche de bord, sur la colonne de direction, à gauche.

Les positions successives de la clé, en tournant dans le sens horloge, sont les suivantes :

- 1 - Antivol.
- 2 - Contact.
- 3 - Démarréur.

Il peut être nécessaire, pour passer de la position "antivol" à la position "contact", de manœuvrer légèrement le volant en tournant la clé.

Un dispositif de sécurité empêchant d'actionner le démarreur deux fois de suite, il est impératif (si le moteur s'arrête ou n'a pas démarré à la première sollicitation) de couper le contact d'allumage, puis de le remettre pour pouvoir actionner une nouvelle fois le démarreur.

Pour retirer la clé, l'amener en position "antivol" et tirer sans forcer.

Ne jamais la retirer avant l'arrêt complet de la voiture.



Fig. 13 - Mise en route

- 1 - Voyant de pression d'huile moteur ("2 CV 6")
- 2 - Combiné "antivol-contact-démarréur"
- 3 - Commande de starter

Commande de starter (Fig. 13)

Ne l'utiliser (Rep. 3) que si le moteur est froid.

Voir utilisation à la page ci-contre (mise en route).

Mise en route à la manivelle : voir page 36.

Avant de mettre en route

Un coup d'œil rapide à la grille des contrôles, située au dos de la notice, peut éviter un oubli.

Mise en route (Fig. 12 et 13)

Ne pas faire tourner le moteur dans un local fermé.

Après un arrêt prolongé par temps très froid, "dégommer" d'abord le moteur à la manivelle sans mettre le contact ni le starter.

- *S'assurer que le levier des vitesses est au point mort et le frein d'immobilisation serré.*
- *Tourner la clé jusqu'à butée : le contact est mis.*

Sur "2 CV 6" le voyant de pression d'huile moteur (Rep. 1) s'allume.

Si le moteur est froid :

- *Ne pas toucher à la pédale d'accélérateur.*
- *Tirer à fond la commande de starter.*
- *Actionner le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne.*

Dès que le moteur tourne, lâcher les commandes (celle du starter se plaçant automatiquement en position intermédiaire). Laisser tourner le moteur au point mort quelques instants, sans l'emballer.

Si le moteur est chaud :

- *Ne pas tirer la commande de starter.*
- *Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur et la maintenir enfoncée.*
- *Actionner le démarreur et, dès que le moteur tourne, lâcher la pédale d'accélérateur.*

En montagne, après un arrêt très court :

- *Actionner le démarreur sans appuyer sur l'accélérateur.*
- *Lorsque le moteur se met en route, accélérer progressivement pour ne pas l'étouffer.*
- *Si le moteur ne part pas sur le ralenti, tirer le starter en position intermédiaire.*

Avant d'engager la première vitesse

Réduire, si besoin est, la vitesse du moteur en repoussant progressivement le starter.

Après quelques minutes de route, le starter n'étant plus nécessaire, le repousser à fond.

Sur "2 CV 6", le voyant de pression d'huile moteur (Rep. 1) doit s'être éteint.

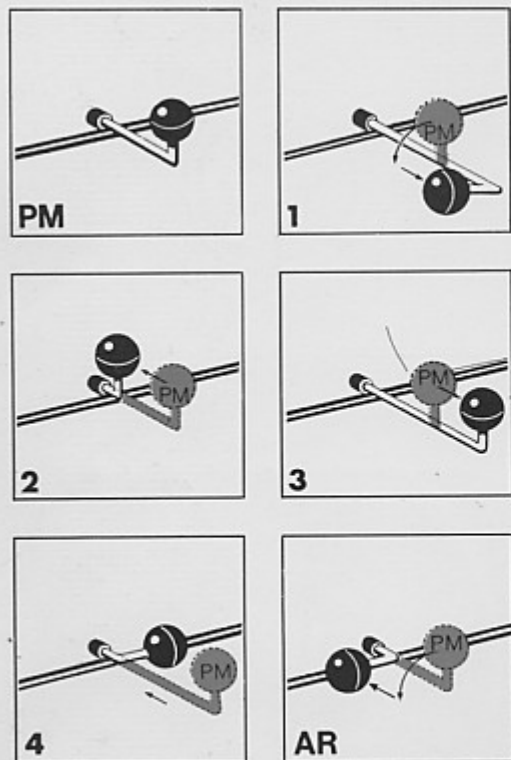


Fig. 14 - Levier des vitesses
PM = Point mort
AR = Marche arrière

Sélection des vitesses

(Fig. 14)

Les positions des vitesses sont repérées sur une grille peinte sur la glace du tableau de bord, en dessous du compteur kilométrique.

- Pour prendre la marche arrière, attendre l'arrêt complet de la voiture.
- Ne pas oublier, lors d'un stationnement, de placer le levier des vitesses au point mort.
- Le passage à la vitesse supérieure doit s'effectuer au plus tard lorsque l'aiguille du tachymètre atteint le repère rouge correspondant.

Embrayage

Suivant équipement :

- A commande au pied, de type normal.
- A commande au pied, de type normal, complété par un embrayage centrifuge, provoquant automatiquement :
 - soit le débrayage dès que le régime moteur tombe au-dessous d'une certaine limite,
 - soit un embrayage progressif lorsque le régime moteur dépasse cette limite.

Ce qui permet :

- D'arrêter la voiture sans débrayer, vitesse enclenchée, et de repartir ensuite par simple pression sur l'accélérateur, à condition toutefois d'être en 1^{re} ou en 2^e.
- De suivre un rythme de circulation très lent sans manœuvrer le levier des vitesses, à condition également d'être en 1^{re} ou en 2^e.
- De démarrer en côte sans toucher à l'embrayage, à condition que la pente soit inférieure à 10 % et que le véhicule ne soit pas en charge maximale.

A partir de 1000 tr/mn, l'embrayage se comporte comme un embrayage de type normal, les changements de vitesse se faisant en débrayant.

En descente, un ralentissement important peut provoquer le débrayage du moteur. Lorsque l'on s'en aperçoit, appuyer sur la pédale d'embrayage, donner un léger coup d'accélérateur puis lâcher doucement la pédale d'embrayage et ce, avant que la voiture ne prenne de la vitesse en roue libre.

Frein principal

A double circuit : un voyant de niveau de liquide de frein s'allume au tableau de bord lorsque le liquide atteint le repère "mini" du réservoir (v. page 6).

Une commande permet de contrôler si le voyant fonctionne normalement (v. page 4).

Frein de secours et d'immobilisation (Fig. 15 et 16)

Pour le serrer : Tirer sur la poignée (Rep. 1).

Pour le desserrer : • Tirer sur la poignée.

- Appuyer sur le bouton (Rep. 2) et repousser la poignée à fond, sans cesser d'appuyer sur le bouton.

Sécurité (Fig. 15 et 16)

Verrouillage : Tirer sur le bouton (Rep. 2) et le tourner d'un quart de tour (à droite ou à gauche) jusqu'à ce que le taquet (Rep. 3) libéré s'insère dans l'encoche de blocage (Rep. 4).

Déverrouillage : Tirer sur le bouton (Rep. 2) et le tourner jusqu'à ce que le taquet (Rep. 3) vienne s'insérer dans l'encoche de déblocage (Rep. 5).

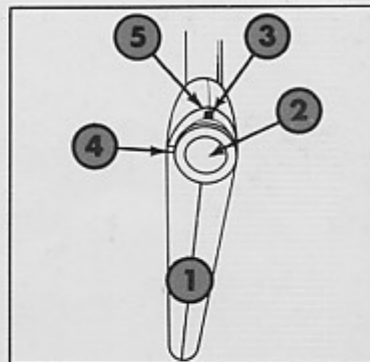


Fig. 15 - Frein de secours et d'immobilisation (position libre)

- 1 - Poignée de frein
- 2 - Bouton de sécurité
- 3 - Taquet de verrouillage
- 4 - Encoche de blocage du taquet
- 5 - Encoche de déblocage

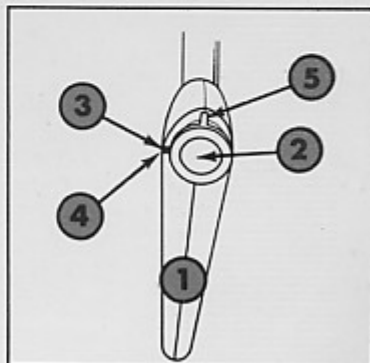


Fig. 16 - Frein de secours et d'immobilisation (sécurité mise)



Fig. 17 - Commande de signalisation

- 1 - Clignotants droite
2 - Clignotants gauche

Commande des indicateurs de direction (Fig. 17)

Clignotants de droite : basculer le levier vers le haut.

Clignotants de gauche : basculer le levier vers le bas.

Arrêt : ramener le levier en position centrale.

Un répéteur sonore se fait entendre pendant toute la durée de fonctionnement. S'il ne fonctionne pas, vérifier les indicateurs de direction (v. page 33).

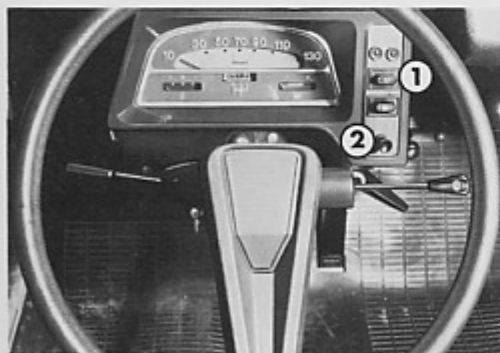


Fig. 18 - 1 - Essuie-glace

- 2 - Lave-glace

Commande d'essuie-glace (Fig. 18)

Mise en marche : appuyer sur le bouton (Rep. 1).

Arrêt : appuyer à nouveau sur le bouton et les balais s'immobiliseront automatiquement en fin de course.

Commande de lave-glace (Fig. 18)

Appuyer sur le bouton (Rep. 2) par impulsions.

La hauteur du jet dépend de la pression exercée.

Commande des projecteurs et de l'avertisseur sonore (Fig. 19)

Extinction : les feux sont éteints lorsque le côté du bouton repéré par un "O" est face au pilote.

Éclairage "Ville" : tourner le bouton d'un cran (V).
Si le tableau de bord ne s'éclaire pas, vérifier que les lanternes sont bien allumées. Au cas contraire, remplacer le fusible correspondant (v. page 34).

Éclairage "Route" : tourner le bouton d'un deuxième cran (R).

Éclairage "Code" : à partir des positions "Ville" ou "Route", pousser sur le levier en l'éloignant du volant.

Avertisseur sonore : appuyer suivant l'axe du bouton (Rep. 2).



Fig. 19 - 1 - Commande des projecteurs et de l'avertisseur sonore

Commande du signal de détresse (Fig. 19 bis)

Mise en marche : appuyer sur le bouton (Rep. 1), les quatre clignotants se mettent en action.

Arrêt : appuyer à nouveau sur le bouton.

Ce signal fonctionne même si le contact n'est pas mis.

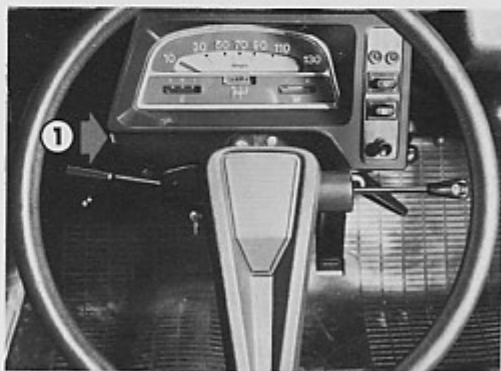


Fig. 19 bis - 1 - Commande du signal de détresse

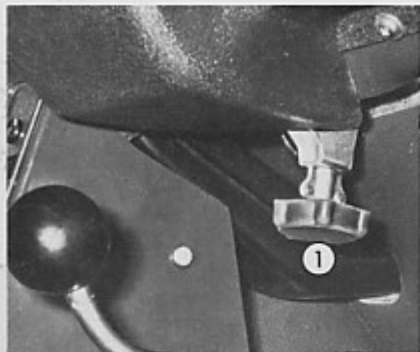


Fig. 20 - Commande de l'aérateur avant
1 - Bouton de manœuvre

Aérateur avant. (Air frais seulement)

(Fig. 20)

Tourner le bouton (Rep. 1) dans le sens horloge pour obtenir le débit désiré, en sens inverse pour diminuer ou fermer l'admission d'air.

Glaces des portes avant

(Fig. 21)

Pour les entr'ouvrir :

Appuyer sur le poussoir de verrouillage situé à la partie inférieure, les glaces se maintiendront d'elles-mêmes entrebâillées en cours de route.

Pour les ouvrir complètement :

Relever à fond la partie mobile, de façon à engager la tête de fixation dans l'ouverture du verrou externe supérieur (Rep. 1).

Pour les refermer :

Dégager la tête de fixation du verrou en appuyant à fond sur le poussoir (Rep. 2) pour l'amener en position déverrouillée (Rep. 3), puis rabattre la glace.

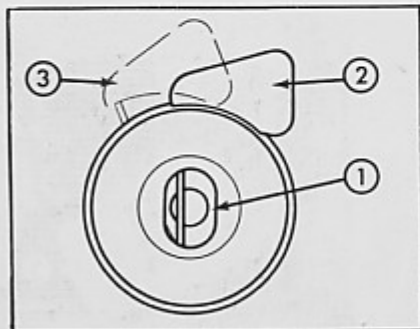


Fig. 21 - Glaces des portes avant
1 - Verrou
2 - Commande de déverrouillage
3 - Position déverrouillée

Buses du pare-brise et du plancher. (Fig. 22)

(Air chaud seulement)

Mise en action : Déplacer la manette (Rep. 2) vers la *gauche* sur "2 CV 4" ou vers la *droite* sur "2 CV 6".

Arrêt : ramener la manette (Rep. 2) à fond en sens inverse.

Répartition d'air entre haut et bas. (Fig. 22)
(Air chaud seulement)

- Bouton (Rep. 1) : *tiré* - l'air est dirigé vers le pare-brise.
poussé - l'air est dirigé vers le plancher.
en intermédiaire - l'air est réparti entre haut et bas.

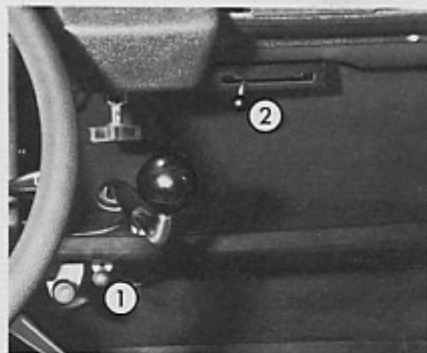


Fig. 22 - Commandes de climatisation
 1 - Répartition pare-brise plancher
 2 - Débit d'air chaud

Écran de calandre (Fig. 23)

Au-dessous de + 10 °C, mettre l'écran de calandre :

- Engager la languette de l'écran (Rep. 1). dans la barrette correspondante de la calandre, puis cintrer l'écran vers le milieu et introduire la languette (Rep. 3) dans la barrette (Rep. 2).

Au-dessus de + 15 °C, il est impératif d'enlever l'écran de calandre.

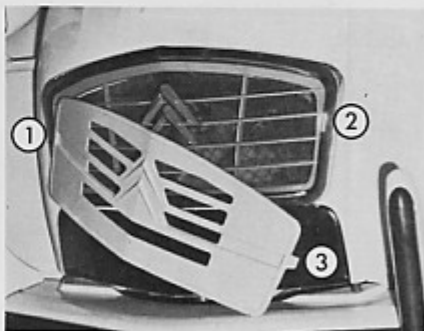


Fig. 23 - Pose de l'écran de calandre
 1 - 3 - Languette d'écran de calandre.
 2 - Barrette de calandre

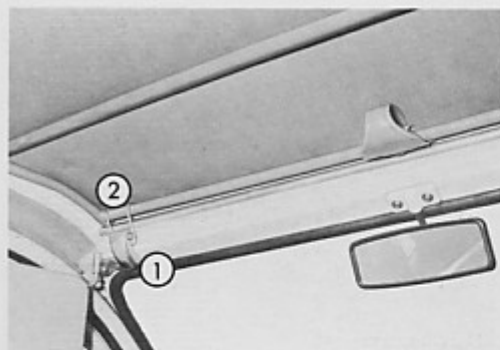


Fig. 24 - Ouverture avant de la capote
1 - Levier de verrouillage
2 - Crochet de maintien



Fig. 25 - Ouverture avant de la capote
1 - Cadre
2 - Traverse

La capote peut prendre deux positions d'ouverture.

Demie-ouverture

S'effectue de l'intérieur de la voiture : ne pas procéder à cette opération en roulant.

- Faire pivoter les leviers (Fig. 24, Rep. 1), pour dégager les crochets de maintien (Rep. 2).
- Soulever l'avant de la capote pour la libérer complètement (Fig. 25).
- Faire pivoter le cadre (Fig. 25, Rep. 1) en poussant la traverse (Rep. 2) et le rabattre vers le pied milieu.

Fixer le cadre (Fig. 26) au moyen de la sangle (Rep. 1) et du bouton pression (Rep. 2).

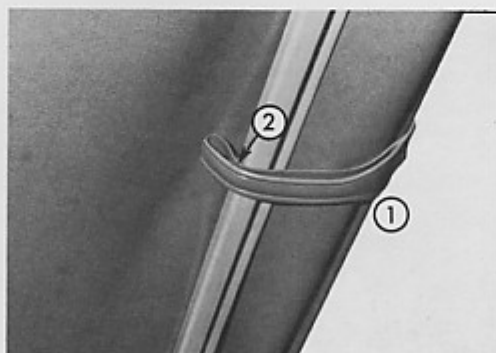


Fig. 26 - Ouverture avant de la capote
1 - Sangle
2 - Bouton pression

Ouverture totale

De l'extérieur, une fois l'ouverture avant réalisée :

- Dégager les tétons de la capote (Rep. 2 Fig. 27) du cadre mobile (Rep. 1) et le rabattre vers l'avant (Rep. 3).
- Le verrouiller au moyen des crochets (Fig. 24 Rep. 2)
- Dégager les pattes d'attaches de la capote (Fig. 28 Rep. 1) des ergots de fixation (Rep. 2).
- La rouler jusqu'à la lunette arrière, la fixer avec les sangles (Fig. 29 Rep. 1) aux boutons pressions (Rep. 2).

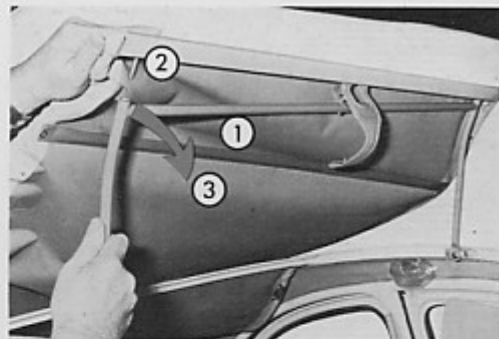


Fig. 27 - Ouverture totale de la capote

- 1 - Cadre mobile
- 2 - Téton de capote
- 3 - Remise en place du cadre

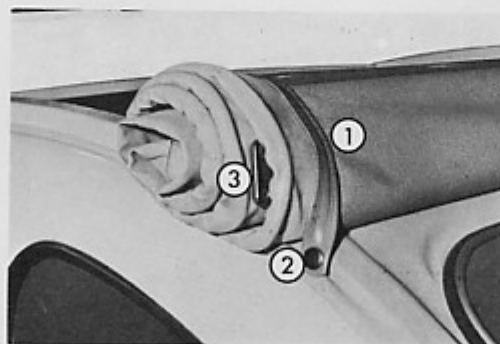


Fig. 29 - Ouverture totale de la capote

- 1 - Sangle
- 2 - Bouton pression
- 3 - Patte d'attache

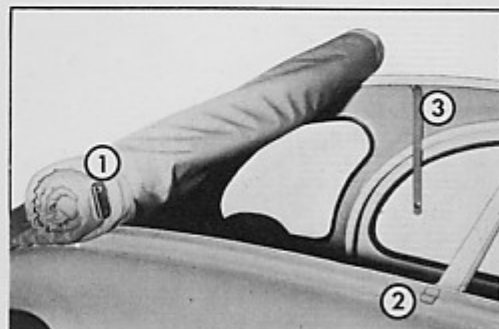


Fig. 28 - Ouverture totale de la capote

- 1 - Patte d'attache
- 2 - Ergots de fixation
- 3 - Sangle

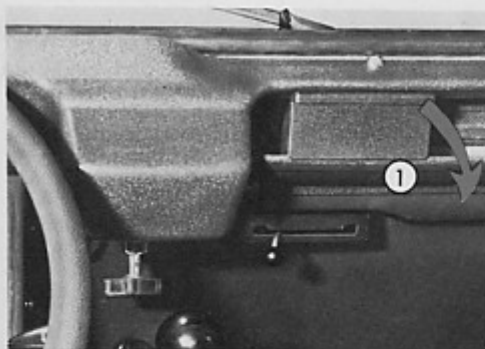


Fig. 30 - Cendrier
1 - Sens d'ouverture

Cendrier (Fig. 30)

Utilisation : Tirer sur la moulure mobile.

Pour le vider, appuyer sur la languette flexible et tirer.

Pour fermer appuyer à fond.

Plafonnier (Fig. 31)

Il se trouve au haut du pied milieu gauche, avec interrupteur incorporé.

Hamac

Il est fixé au siège arrière et suspendu à la lunette.

Il se démonte avec le siège arrière pour permettre l'utilisation totale du volume du coffre.



Fig. 31 - 1 - Plafonnier

Plancher arrière amovible

(suivant équipement)

Les Berlines "2 CV 4" et "2 CV 6" peuvent être transformées en commerciales.

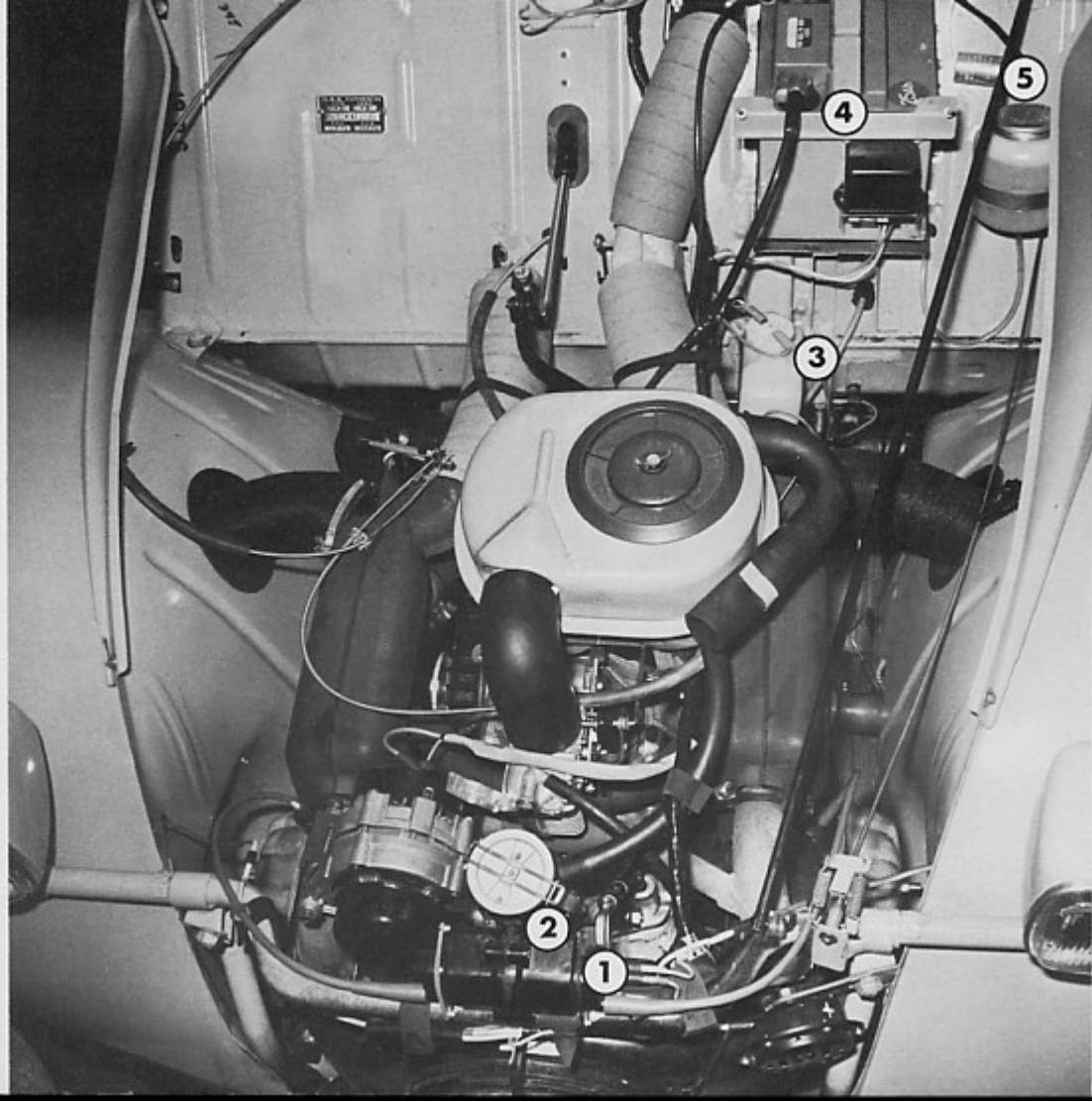
Dans ce cas, consulter votre agent Citroën qui vous donnera toutes précisions utiles, notamment en ce qui concerne les prescriptions administratives.

ENTRETIEN COURANT

Niveaux : huile, liquide de freins...	22
Mécanique et électricité	24
Carrosserie	26
Habitacle	28

Ce chapitre traite des petits soins courants indispensables à votre voiture : vérification des niveaux, surveillance des pneumatiques, lavage de la carrosserie.

Les autres entretiens, tels que les graissages, les vidanges, les réglages... que le réseau Citroën vous assurera avec compétence dans ses stations spécialisées font l'objet du "Guide d'Entretien" qui vous a été remis avec cette notice.



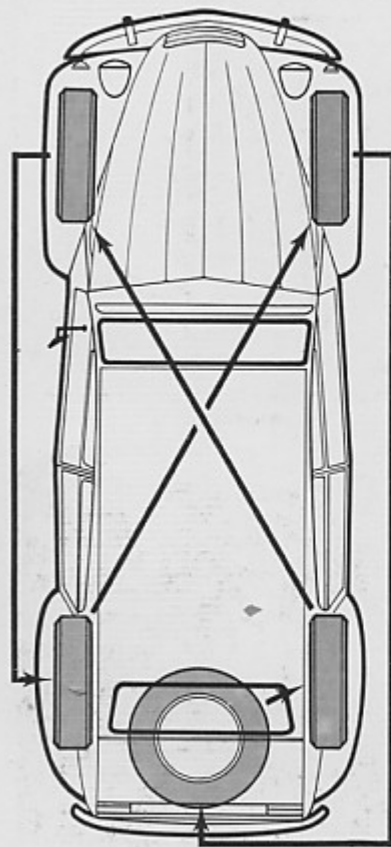


Fig. 33 - Permutation des pneumatiques

Opérations d'entretien périodiques

Elles sont indiquées dans le "Guide d'Entretien" accompagnant cette notice. Nous vous recommandons de bien observer les fréquences indiquées et de vous rappeler que *nous préconisons exclusivement les lubrifiants "TOTAL"*.

Tout mélange, toute expérience sont à proscrire, en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait vous exposer à de graves mécomptes. Ne jamais graisser la bague d'articulation située sous le capot, en haut du levier de commande de la boîte de vitesses, ni la tige de commande des vitesses.

Pneumatiques* "MICHELIN"

MONTE SÉRIE	MONTES AUTORISÉES	PRESSIONS EN "BAR"		
		AV	AR	ROUE DE SECOURS
125-15 X	135-15 X	1,4	1,8	2
	125-15 X (M+S)	1,4	1,8	2
	135-15 X (M+S)	1,4	1,8	2
	135-15 ZX	1,4	1,8	2

- Ces pressions sont valables véhicule à vide ou en pleine charge, sur route comme sur autoroute, quelles que soient les vitesses.
En monte autorisée 135-15 ZX, les pressions doivent être modifiées dans certains cas : *sur pistes caillouteuses* = 1,6 bar à l'avant; *sur zones sableuses* = 1 bar à l'avant et à l'arrière.
- Ne pas oublier de rétablir la pression de la roue de secours le plus tôt possible après la mise en service.
- Il est nécessaire de contrôler la pression au moins une fois par mois et avant tout trajet important, car la sécurité en dépend. Elle a aussi une grande influence sur la longévité des pneumatiques. Le contrôle doit être effectué à froid, avant que les pneumatiques aient été échauffés par le parcours : l'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur une voiture chargée ayant roulé à grande vitesse.
- La permutation des roues en diagonale permet d'équilibrer l'usure sur les cinq pneumatiques. Elle doit alors être suffisamment fréquente pour qu'il n'y ait pas de dissymétrie d'usure notable entre les pneumatiques d'un même essieu. Suivre le schéma ci-contre qui fait intervenir la roue de secours. Rétablir ensuite les pressions.
- Veiller à l'équilibrage des roues : le faire vérifier en particulier après une crevaisson.
- Le remplacement des roues est décrit à la page 30.
- *Ne jamais utiliser d'autres pneumatiques que ceux que nous avons homologués.*

Pneumatiques pour neige

Les montes 125-15 X (M+S) et 135-15 X (M+S) peuvent être dotées de crampons.

Mais il est alors nécessaire d'augmenter les pressions de gonflage de 0,2 bar.

L'utilisation des pneumatiques avec crampons étant soumise à une réglementation particulière, voir un agent Citroën qui vous donnera tous renseignements utiles.

Témoins d'usure des pneumatiques :

Ils se situent à intervalles réguliers sur la bande de roulement et se manifestent par l'effacement, nettement localisé, des sculptures lorsque la gomme a atteint un degré d'usure déterminé (v. Fig. 34).

Le pneumatique doit alors être remplacé dans l'immédiat.

Entretien de la batterie

Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent, les desserrer, les nettoyer, tremper les rondelles isolantes en feutre dans de l'huile de ricin ou de l'huile de vaseline neutre.

Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.

En hiver, une charge correcte protège contre le gel : une batterie normalement chargée (densité 1,25 à 1,27) résiste à -50°C , alors qu'une batterie déchargée (densité 1,07 à 1,09) peut éclater à -5°C .

Ne pas débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne.

Ne pas recharger la batterie sans avoir débranché les cosses des deux bornes.

Filtre à air

(Fig. 35)

Les prescriptions de nettoyage sont portées sur le couvercle (Rep. 1).

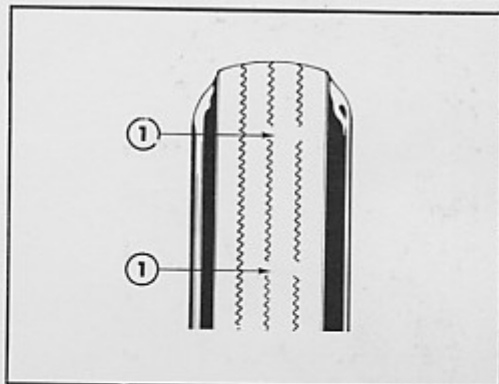


Fig. 34 - Témoins d'usure des pneumatiques
1 - Zones d'alerte



Fig. 35 - Filtre à air
1 - Couvercle

La carrosserie doit être entretenue très régulièrement, surtout en hiver. Cet entretien doit porter non seulement sur la peinture et les enjoliveurs métalliques, mais encore sur le dessous du véhicule : s'adresser, pour ce dernier point, à un agent Citroën.

Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.

L'emploi de l'essence, du pétrole, du trichloréthylène ou de l'alcool est dangereux pour le nettoyage de la peinture ainsi que pour celui des pièces en plexiglas, tels les couvercles des feux. Ne pas employer non plus de lessives fortes.

Lavage de la carrosserie

Si des lavages fréquents sont nécessaires à la bonne conservation de la peinture, il est cependant indispensable d'y apporter quelques précautions que nous rappelons ci-dessous.

Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température trop basse.

Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture a été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce, sans appuyer et en la rinçant fréquemment, soit à l'aide d'un jet léger. Si l'on utilise un sham-pooing, il faut rincer ensuite à grande eau.

Essuyer avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

En repartant freiner brièvement à plusieurs reprises afin de chasser l'humidité des garnitures de frein.

Nettoyage des vitres

Les vitres peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou avec un produit spécial du commerce. *Les produits à base de silicone sont déconseillés.*

Soulever les balais d'essuie-glace vers l'avant et les nettoyer avec de l'eau et du savon, sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

Enjoliveurs métalliques extérieurs

Laver à l'eau savonneuse ou légèrement additionnée d'un détergent genre Teepol (10 à 15 cm³ par litre) ou d'un produit type shampooing "ABEL" auto, en faisant précéder et suivre d'un arrosage abondant à l'eau claire.

Il est recommandé, afin de conserver le brillant du métal, d'effectuer, après séchage à la peau de chamois, une enduction avec un produit de protection genre "ABEL protège chrome".

Taches de goudron sur la carrosserie

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible.

Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex. : "BONNEX N° 2").

Lustrage de la peinture

Il est bon d'effectuer un lustrage à la sortie de l'hiver. La carrosserie devra être absolument propre et sèche.

N'utiliser que des produits très faiblement abrasifs, type eau à lustrer (ex. : "ABELISSIME") et se référer au mode d'emploi du fabricant.

Dommages légers à la peinture

Les réfections d'éraflures ou de dommages légers à la peinture peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes aérosols qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sur une médaille (v. Fig. 36) située sous le capot, sur le haut du tablier d'avant côté droit.

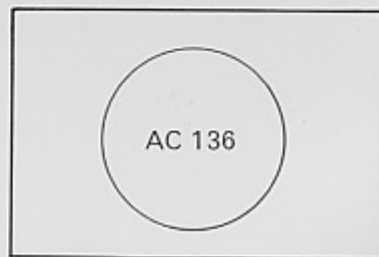


Fig. 36 - Références de la teinte de la voiture

Nettoyage des garnitures

N'utiliser, comme savon, que des savons doux non caustiques, genre "savon de toilette".

Garnitures en tissu :

Elles sont à broser ou, de préférence, à passer à l'aspirateur. En cas de fort encrassement général, employer les "mousses sèches" du commerce après un dépoussiérage soigné.

Garnitures en tissu plastifié (dont capote ouvrante) :

Les nettoyer avec un produit genre "SPIC" ou avec un peu d'eau savonneuse, bien rincer puis essuyer avec un chiffon sec. Nous déconseillons les produits destinés à faire briller les similis.

Ne jamais laisser sécher la capote mouillée en position enroulée.

Un échantillon de garniture se trouve agrafé sous le siège avant gauche.

Taches isolées sur les garnitures

Les taches sur les garnitures en tissu ou tissu plastifié peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre Teepol.

Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou de l'essence C.

Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères.

Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène... sont déconseillés.

Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole (ex. : "K2R").

Ceintures de sécurité

Les nettoyer avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre "Teepol" en prenant garde qu'il n'en pénètre pas dans les parties métalliques. Enlever les taches importantes à l'aide d'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou d'essence C.

Ne pas teindre les sangles dont la capacité de résistance pourrait alors se trouver diminuée.

Cadrons du tableau de bord

Utiliser, soit une eau savonneuse, soit une lessive diluée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

Volant de direction

Nettoyer à l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre "Teepol".

N'utiliser en aucun cas de solvants tels qu'alcool, essence C ou trichloréthylène.

Remplacement d'une roue	30
Réglage des projecteurs	31
Remplacement d'une lampe	32
Remplacement d'un fusible	34
Remplacement de la batterie	34
Remplacement d'une bougie	35
Mise en route à la manivelle	36
Remorquage	36

*C'est à ce chapitre qu'il faut se reporter dans le cas d'un incident tel qu'une crevaison, une bougie à remplacer...
S'il s'agit toutefois d'une anomalie signalée par un instrument de bord, consulter la page 6 de la notice.*

Pour ne pas être éblouissants, les feux de croisement ("Codes") doivent porter entre 30 et 50 mètres.

- *Réglage en roulant*

(Fig. 39) :

Portée augmentée : tourner le bouton (Rep. 1) dans le sens horloge.

Portée diminuée : tourner en sens inverse.

- *Réglage à l'arrêt :*

La portée et l'orientation latérale de chaque phare peuvent être modifiées en agissant sur l'écrou six pans fixant le projecteur sur sa rotule de support.

Les réglages devant être réalisés avec soin et précision, il est prudent de les faire vérifier par un agent Citroën avec les appareils prévus à cet effet.



Fig. 39 - Réglage des projecteurs en roulant
1 - Bouton de réglage



Fig. 40 - Projecteurs
1 - Vis de démontage

Projecteurs Code-Route (Fig. 40 à 42)

12 V - 45/40 W.

- Pour sortir le projecteur : dévisser la vis (Rep. 1) et basculer le bloc optique vers l'avant.
- Pour remplacer une lampe :
 - Débrancher le connecteur en matière plastique noire (Rep. 2) portant les fils d'alimentation.
 - Faire basculer de 90° les ressorts (Rep. 3 et 4) maintenant la collerette de l'ampoule (Rep. 5).
 - Remplacer l'ampoule défectueuse et replacer la collerette en présentant l'ergot de positionnement face à son logement (Rep. 6).
 - Rabattre les ressorts (Rep. 3 et 4) et brancher le connecteur (Rep. 2).
- Pour remettre le projecteur :
 - Placer les languettes (Rep. 7 et 8) face aux boutons en plastique blanc (Rep. 9 et 10) faire pivoter le bloc optique et le revisser sur le projecteur.
- Nous vous conseillons de faire vérifier, par un spécialiste, le réglage de vos phares après chaque changement de lampe.

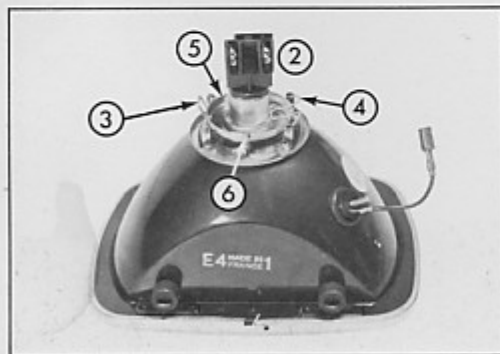


Fig. 41 - Projecteurs
2 - Connecteur
3 - 4 - Ressorts de maintien
5 - Collerette d'ampoule
6 - Ergot de positionnement

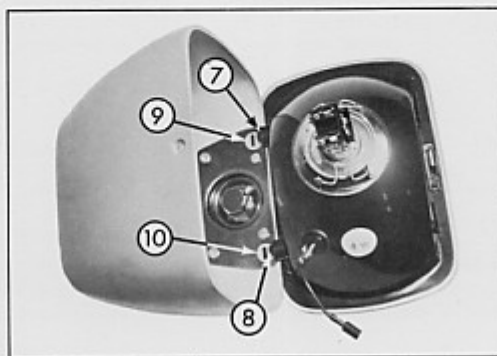


Fig. 42 - Projecteurs
7 - 8 - Languettes
9 - 10 - Boutons en plastique blanc

Feux de position

- **Feux avant** (Fig. 43)
Les lampes sont placées directement dans les paraboles des projecteurs (Rep. 1) : tirer sur la douille en la tournant légèrement.
- **Feux arrière** (Fig. 44)
Les lampes (Rep. 1) sont intégrés dans les boîtiers comprenant également les lampes des stops et des clignotants.
Pour déposer le couvercle du boîtier : 2 vis à dévisser.

12 V - 4 W - BA 9S T 8/4

12 V - 5 W - R 19/5

Indicateur de direction

12 V - 21 W - P 25/1

- **Avant :**
Déposer le couvercle transparent : 2 vis à dévisser.
- **Arrière :**
Voir "Feux de position" arrière (Fig. 44, Rep. 2).

Feux de stop

12 V - 21 W - P 25/1

Voir "Feux de position" arrière (Fig. 44, Rep. 3).

Éclaireurs de plaque de police arrière

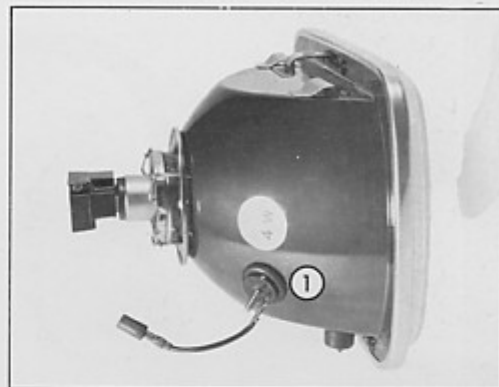
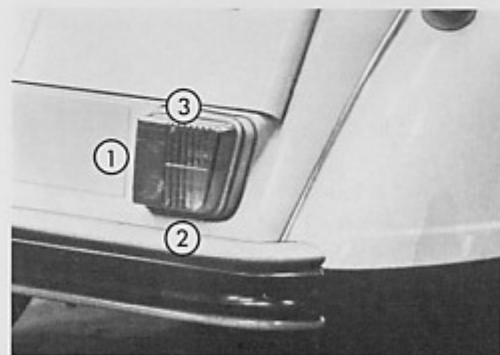
12 V - 21 W - P 25/1

Voir "Feux de position" arrière (Fig. 44, Rep. 1).

Plafonnier

12 V - 7 W - BA 15 S

Faire pression de chaque côté du couvercle et tirer.


 Fig. 43 - Feux de position avant
1 - Douille

 Fig. 44 - Feux arrière
1 - Feux de position et de plaque de police arrière
2 - Indicateur de direction
3 - Stop

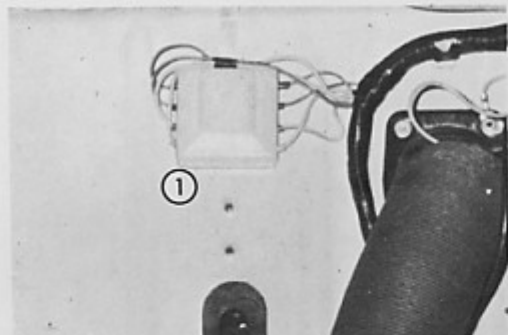


Fig. 45 - Fusibles
1 - Boîtier

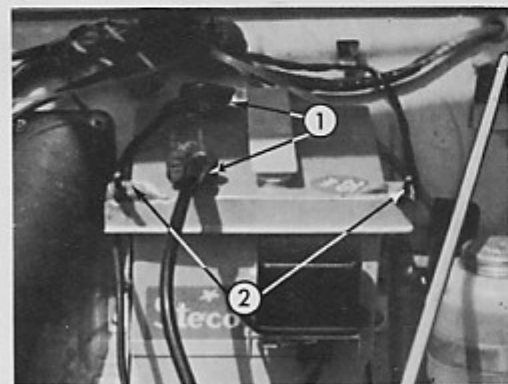


Fig. 46 - Batterie
1 - Bornes
2 - Tirants

Remplacement d'un fusible (Fig. 45)

Il est nécessaire, avant de remplacer un fusible, d'avoir reconnu la cause de l'incident et d'y avoir remédié.

- Les 4 fusibles protégeant le circuit (1 fusible de 16 ampères et 2 de 10 ampères) sont à l'intérieur d'un boîtier (Rep. 1) situé sous le capot, sur le tablier d'auvent.
- Enlever le couvercle du boîtier en le tirant et remplacer le fusible par un fusible de même ampérage.

TABLEAU DES FUSIBLES

1. Repère rouge (10 A) Lanternes AV et AR Plaque de police AR	Repère jaune (10 A) 3. Stops Éclairage intérieur Signal de détresse
2. Repère bleu (16 A) Jauge de carburant Essuie-glace Clignotants Excitation alternateur Voyant de charge batterie Voyant de pression d'huile moteur *	* "2 CV 6"

Remplacement de la batterie (Fig. 46)

Références : 12 V - 125/25 Ah.

- Débrancher les bornes (Rep. 1) de la batterie, en commençant toujours par la borne négative.
- Dévisser les deux tirants (Rep. 2) de la bride de maintien. Soulever la bride et enlever le régulateur en le tirant vers le haut pour le dégager de sa glissière.
- Soulever la batterie en la faisant glisser vers l'avant de la voiture.
- Veiller à l'orientation des bornes avant de remettre la batterie en place.

Remplacement d'une bougieMontes série :

AC 42 F
Bosch W 226 T 1
Eyquem 755
Marchal 35
Champion L 85
Marelli CW 7 N BT

Écartement des électrodes : 0,65 à 0,75 mm (Fig. 47)

Démontage :

- Débloquer et commencer de dévisser avec une clé à tube, puis coiffer l'extrémité supérieure de la bougie avec un tube caoutchouc.
- Achever le dévissage et sortir la bougie.

Remontage :

- Coiffer la bougie avec le tube caoutchouc.
- Engager le filetage dans la culasse et visser le plus loin possible avec la main.
- Achever le serrage avec la clé à tube.



Fig. 47 - Bougie. Écartement des électrodes

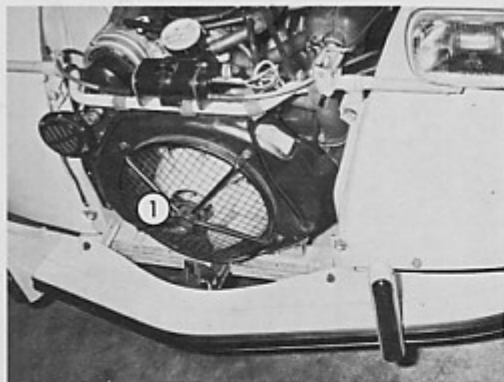


Fig. 48 - Mise en route à la manivelle
1 - Orifice de manivelle

Mise en route à la manivelle

(Fig. 48)

La manivelle est placée dans le coffre arrière.

Pour l'utiliser, ouvrir le capot et l'introduire dans l'orifice (Rep. 1) de l'axe de poulie du ventilateur, jusqu'à engagement complet.

Ne pas oublier de serrer le frein d'immobilisation et de placer le levier des vitesses au point mort.

Lorsque la voiture est équipée d'un embrayage centrifuge, le moteur ne peut être mis en route soit en le lançant par remorquage, soit en laissant la voiture prendre de la vitesse dans une descente. Étant arrêté, le moteur est et reste désaccouplé de la transmission. En effectuant de telle manœuvre, les plus graves ennuis mécaniques seraient à craindre.

Remorquage

Par l'avant :

Accrocher un câble aux anneaux spécialement prévus à l'extrémité des longerons avant. Atteler aux deux anneaux à la fois. Ne jamais utiliser le pare-chocs pour amarrer un câble ou une corde.

Par l'arrière :

Accrocher un câble aux boucles de remorquage prévues à cet effet, en prenant toutes précautions de protection des tôles d'habillage.

Serrures de portes bloquées par le gel

Préventivement :

Au début de la saison froide, introduire dans les serrures une petite quantité de glycérine ou de glycol avec une burette ou un compte-gouttes.

En dépannage :

Chauffer légèrement la clé de serrure à la flamme d'une allumette ou d'un briquet avant de la réintroduire.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie, conduite et coût d'utilisation	38
Caravaning	39
Identification.	39
Déplacements à l'étranger	40
Caractéristiques techniques générales	42
Pièces de rechange	48

Nous attirons particulièrement votre attention sur les paragraphes "Rodage" et "Révision et Garantie".

Si vous vous déplacez à l'étranger, les traductions en quatre langues des préconisations de ravitaillement peuvent vous être utiles auprès des Stations-Service.

Ce chapitre vous permettra aussi de faire, si vous le désirez, plus ample connaissance avec votre voiture en vous reportant aux "Caractéristiques Techniques Générales".

Rodage

Pendant les 2 000 premiers kilomètres, éviter de monter les régimes et n'atteindre les repères oranges du tachymètre qu'au-delà de cette distance.

Éviter également pendant cette période :

- les accélérations trop brusques,
- les freinages trop énergiques (les garnitures doivent être rodées),
- les longs parcours à régime constant,
- l'essoufflement du moteur à des régimes trop bas.

Révision et garantie

Il est remis, à la livraison de la voiture, un Guide d'Entretien comportant notamment une "Carte de Garantie" et un "Certificat de révision aux 1000 km".

Après les 1000 premiers kilomètres, tout agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur la présentation de ce Guide d'Entretien. Il est en particulier indispensable que la cartouche de filtre à huile, qui doit correspondre à un cahier des charges très précis, soit bien le modèle agréé par Citroën.

Seules, les fournitures d'huiles neuves et de la cartouche de filtre à huile sont facturées.

L'agent conserve le Certificat de révision et vise la Carte de Garantie.

Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la Garantie.

Influence de la conduite sur le coût d'utilisation

La façon de conduire intervient dans le coût d'utilisation d'une voiture, particulièrement en ce qui concerne les dépenses de carburant, d'huile et de pneumatiques.

Les frais d'utilisation augmentent notamment avec :

- la vitesse,
- l'utilisation fréquente et prolongée des rapports inférieurs de la boîte de vitesses,
- les accélérations et les freinages trop nombreux et trop énergiques,
- les mouvements inutiles de la pédale d'accélérateur,
- l'usage abusif du starter,
- les virages pris à grande allure,
- les pneumatiques gonflés à des pressions incorrectes.

La consommation d'huile, très variable suivant l'utilisation de la voiture, est également très influencée par le rodage du moteur et il est recommandé d'être très attentif à ce point ainsi qu'aux consignes de vidange du Guide d'Entretien.

Caravaning

Si vous désirez tracter une caravane ou une remorque, consulter votre agent Citroën, qui vous donnera toutes les précisions utiles, notamment en ce qui concerne les prescriptions administratives.

Les poids tractables maximaux sont, en France :

- remorque sans frein : 270 kg,
- remorque avec frein (au moins à inertie) : 400 kg.

Identification*Emplacements*

Plaque constructeur : sous le capot, sur la tôle de tablier, côté droit.

Marque à froid : sur la partie avant droite de la plate-forme intérieure.

Plaque moteur : sur le carter moteur, côté droit.

Renseignements

Plaque constructeur : le type du véhicule
la série
le numéro dans la série du type
le poids total en charge
le poids total roulant

Marque à froid : le type du véhicule
la série
le numéro dans la série du type

Plaque moteur : la marque
le type du moteur
le numéro de fabrication

En France, le type du véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.



Fig. 49 - Plaque constructeur



Fig. 50 - Plaque moteur

MERKBLATT FÜR PFLEGE- UND WARTUNGSDIENST

Reifen : MICHELIN 125-15 X

Druck = 1,4 vorn

1,8 hinten

2 Ersatzrad

Kraftstoff : Super

Fassungsvermögen = 20 L

Motoröl : ÖI TOTAL Altigrade GT 20 W 40 oder
GTS 20 W 50

In sehr kalten Ländern :

ÖI TOTAL Altigrade GT oder GTS 10 W 30

Fassungsvermögen des Motors :

"2 CV 4" = 2,2 L. "2 CV 6" = 2,3 L.

Bremsflüssigkeit : TOTAL 70 R 3

Fassungsvermögen : 0,25 L

Scheibenwascher : Wasser, dem man :

— zu jeder Jahreszeit ein Produkt wie z.B.

"Stop-Clair"

— im Winter ein Produkt wie z.B. "Stop-

Gel"

zusetzen kann

Batterie : 12 V 125/25 Ah

Destilliertes Wasser (keine Säure) zufüllen

Zündkerzen : AC 42 F - Bosch W 225 T 1 -

Champion L 85 - Eyquem 755 - Marchal 35

Marelli CW 7 N BT

Elektrodenabstand = 0,65-0,75 mm

Glühlampen : Siehe Tabelle auf Seite 33

SUMMARY FOR SERVICE STATIONS

Tyres : MICHELIN 125-15 X

Pressures = 20 psi front

26 psi rear

29 psi spare

Petrol : Super (premium, 4-star, 97-99 octane)

Capacity = 4,4 imp. gallons or

5,2 US gallons

Engine oil : TOTAL Altigrade GT 20 W 40
or GTS 20 W 50

In very cold countries :

TOTAL Altigrade GT or GTS 10 W 30

Capacity : "2 CV 4" = 0,45 imp. Gallon or

0,48 US Gallon "2 CV 6" = 0,54 imp.

Gallon or 0,58 US Gallon

Hydraulic Brake Fluid : TOTAL 70 R 3Capacity : = 0,05 imp. Gallon or 0,06 US
Gallon**Windscreen washer :** Water to which can be added :

— all seasons : product type "Stop-Clair"

— winter : product type "Stop-Gel"

Battery : 12 V 125/25 Ah

Distilled water (do not add acid)

Sparking plugs : AC 42 F - Bosch W 225 T 1 -

Champion L 85 - Eyquem 755 - Marchal 35

Marelli CW 7 N BT

Electrode gap = .026" to .028"

Bulbs : See Table on page 33*Ne pas oublier de demander à votre assureur la carte verte internationale.**Elle évitera des frais supplémentaires à l'entrée des pays où l'assurance est obligatoire et elle peut éviter de graves complications en cas d'accidents dans les autres pays.**Elle n'est toutefois valable que dans les pays couverts par le contrat d'assurance (voir les limites géographiques au chapitre "Conditions générales" de votre police).*

PROMEMORIA PER LA STAZIONE DI SERVIZIO

Pneumatici : MICHELIN 125-15 X
Pressioni = 1,4 anteriori
1,8 posteriori
2 scorta

Carburante : Super
Capacità = 20 L

Olio motore : TOTAL Altigrade GT 20 W 40 o GTS 20 W 50
Capacità : "2 CV 4" = 2,2 L
"2 CV 6" = 2,3 L

Liquido per freni : TOTAL 70 R 3
Capacità = 0,25 litri

Lavacristallo : Acqua alla quale è possibile aggiungere :
— in ogni stagione : un prodotto tipo "Stop-Clair"
— in inverno : un prodotto tipo "Stop-Gel"

Batteria : 12 V 125/25 Ah
Acqua distillata (non aggiungere acido)

Candele : AC 42 F - Bosch W 225 T 1 -
Champion L 85 - Eyquem 755 - Marchal 35
Marelli CW 7 N BT
Distanza degli elettrodi = 0,65 - 0,75 mm

Lampade : Vedi tabella pagina 33

MEMENTO PARA LA ESTACIÓN SERVICIO

Neumaticos : MICHELIN 125-15 X
Presión = 1,4 delantero
1,8 trasero
2 auxilio

Combustible : Super
Capacidad = 20 L

Aceite motor : TOTAL Altigrade GT 20 W 40 o GTS 20 W 50
Capacidad : "2 CV 4" = 2,2 L
"2 CV 6" = 2,3 L

Liquido de frenos : TOTAL 70 R 3
Capacidad = 0,25 litros

Lava parabrisa : Agua en la cual se puede agregar :
— en todos tiempos : un producto del tipo "Stop-Clair"
— en invierno : un producto del tipo "Stop-Gel"

Bateria : 12 V 125/25 Ah
Agua destilada (nunca agregar ácido)

Bujías : AC 42 F - Bosch W 225 T 1 -
Champion L 85 - Eyquem 755 - Marchal 35
Marelli CW 7 N BT
Apertura de los electrodos = 0,65 - 0,75 mm

Lámparas : Ver tablero pagina 33

Dans certains pays, une caution importante peut être exigée à la suite d'un accident corporel. Il existe des contrats d'assurance qui couvrent ce risque.

Si l'on se rend dans un pays où le sens de circulation est à gauche, consulter auparavant un agent Citroën au sujet des projecteurs "Code".

Berline ou commerciale

Traction avant

Nombre de places

Puissance administrative

Vitesse maximale

Démarrage en côte au PTR

: 4

: 2 CV sur "2 CV 4"

3 CV sur "2 CV 6"

: 102 km/h environ sur "2 CV 4"

110 km/h environ sur "2 CV 6"

: 12 %

Vitesse à 1000 tr/mn en km/h	"2 CV 4"	"2 CV 6"
1 ^{re} vitesse	3,75	5,02
2 ^e vitesse	7,35	9,85
3 ^e vitesse	12,26	14,65
4 ^e vitesse	17,75	19,89
AR	3,75	5,02

Poids	Berline	Commerciale
Poids à vide en ordre de marche	560 kg	575 kg
— sur l'avant	328 kg	343 kg
— sur l'arrière	232 kg	232 kg
Poids total maximal autorisé en charge	895 kg	895 kg
— sur l'avant	450 kg	450 kg
— sur l'arrière	500 kg	500 kg
Charge remorquable maximale		
— sans frein	270 kg	270 kg
— avec frein au moins à inertie	400 kg	400 kg

Encombrement

Longueur toutes saillies comprises : 3,83 m

Largeur toutes saillies comprises : 1,48 m

Diamètre de braquage : 10,70 m environ

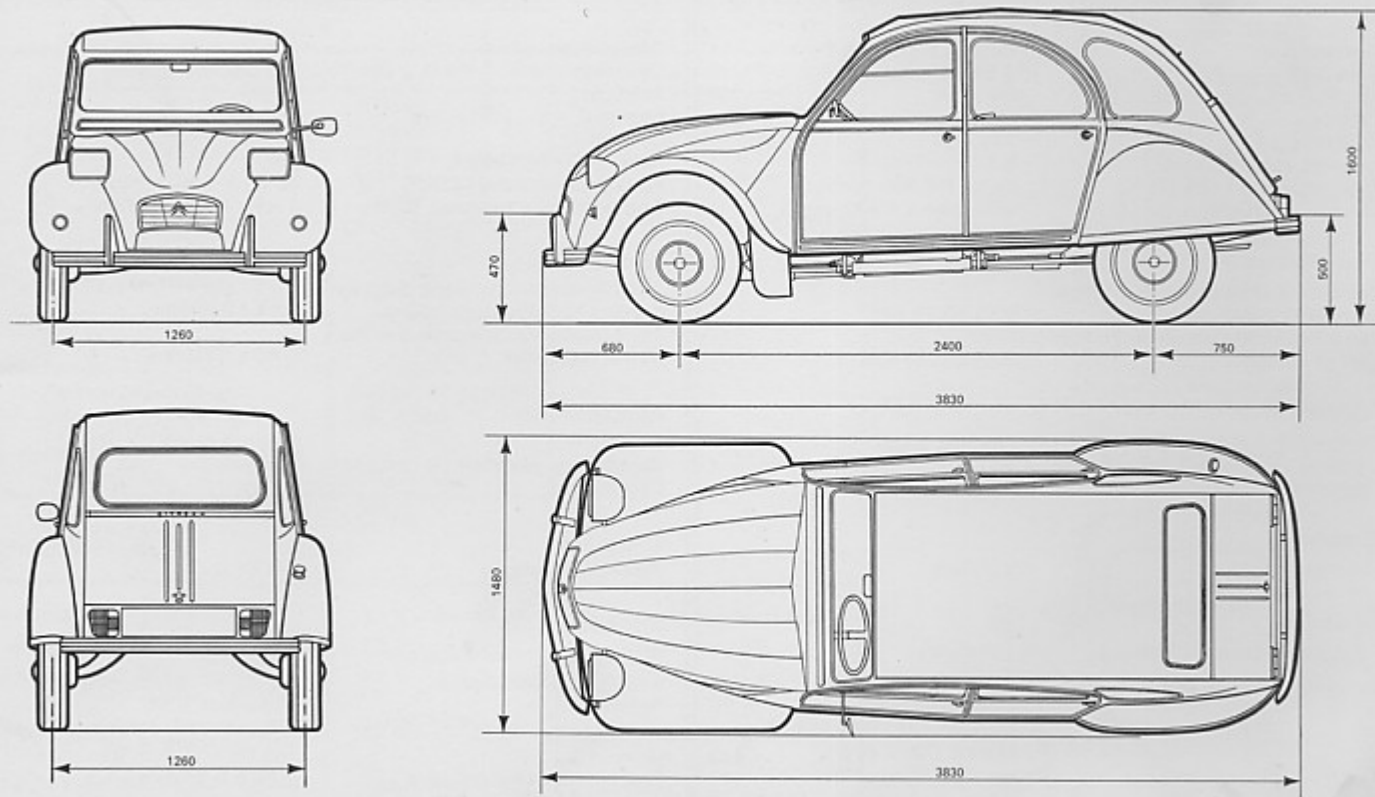


Fig. 51 - Cotes d'encombrement

MOTEUR	"2 CV 4"	"2 CV 6"	MOTEUR
Désignation	: Citroën type AYA 2	Désignation	: Citroën type AK 2
Cylindres	: 2 à plat et opposés	Cylindres	: 2 à plat et opposés
Alésage	: 68,5 mm	Alésage	: 74 mm
Course	: 59 mm	Course	: 70 mm
Cylindrée	: 435 cm ³	Cylindrée	: 602 cm ³
Rapport volumétrique	: 8,5	Rapport volumétrique	: 8,5
Puissance maximale (DIN)	: 24 ch à 6 750 tr/mn	Puissance maximale (DIN)	: 26 ch à 5 500 tr/mn
Couple moteur maximal (DIN)	: 2,95 mkg à 4 000 tr/mn	Couple moteur maximal (DIN)	: 4 mkg à 3 500 tr/mn
Distribution		Distribution	
Jeu à froid entre soupape d'échappement et culbuteur	: 0,15 à 0,20 mm	Jeu à froid entre soupape d'échappement et culbuteur	: 0,15 à 0,20 mm
Jeu à froid entre soupape d'admission et culbuteur	: 0,15 à 0,20 mm	Jeu à froid entre soupape d'admission et culbuteur	: 0,15 à 0,20 mm
Alimentation		Alimentation	
Carburant	: Essence super	Carburant	: Essence super
Capacité du réservoir de carburant	: 20 litres	Capacité du réservoir de carburant	: 20 litres
Carbureteur	: Solex	Carbureteur	: Solex
Graissage		Graissage	
Vidange simple	: 2,2 litres	Vidange simple	: 2,3 litres
Allumage		Allumage	
Réglage de l'avance statique	: 12° moteur	Réglage de l'avance statique	: 8° moteur
Bougies : <i>Montes série</i>	: AC 42 F - Bosch W 225 T 1 Champion L 85 Eyquem 755 - Marchal 35 Marelli CW 7 N BT	Bougies : <i>Montes série</i>	: AC 42 F - Bosch W 255 T 1 Champion L 85 Eyquem 755 - Marchal 35 Marelli CW 7 N BT
Écartement des électrodes	: 0,65 à 0,75 mm	Écartement des électrodes	: 0,65 à 0,75 mm

Démultiplication de la transmission

Couple 8/33	"2 CV 4"		"2 CV 6"	
	Rapports B.V.	Démultipl. totale	Rapports B.V.	Démultipl. totale
1 ^{re}	0,1436	0,0348	0,1922	0,0465
2 ^e	0,2813	0,0681	0,3764	0,0912
3 ^e	0,4687	0,1136	0,560	0,1357
4 ^e	0,6785	0,1644	0,760	0,1842
AR	0,1436	0,0348	0,1922	0,0465

Équipement électrique

Tension	12 V
Alternateur :	
<i>Puissance maximale</i>	390 W
<i>Début de charge</i>	780 tr/mn
Batterie :	
<i>Capacité</i>	125/25 Ah

Tableau des lampes

Lampe type "Code-Européen"	12 V - 45/40 W	Projecteurs "Code-Route"
Lampe type T 8/4 - BA 9 S	12 V - 4 W	Feux de position AV.
Lampe type R 19/5	12 V - 5 W	Feux de position AR.
		Plaque de Police AR.
Lampe type P 25/1	12 V - 21 W	Indicateurs de direction AV. et AR. - Stops
Lampe culot BA 15 S	12 V - 7 W	Plafonnier
Lampe type T 8/2 - BA 9 S	12 V - 2 W	Compteur kilométrique

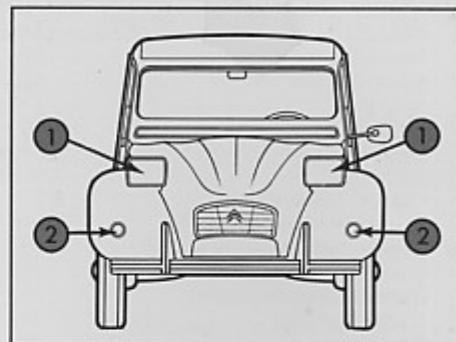
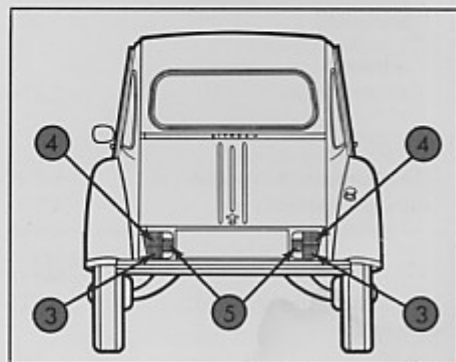


Fig. 52 - Éclairage extérieur et signalisation

- 1 - Projecteurs code-route et feux de position avant
- 2 - Indicateurs de direction avant
- 3 - Indicateurs de direction arrière
- 4 - Stops
- 5 - Éclaireurs de plaque de police et feux de position arrière



- | | | | | | |
|--|---------------------|--------------------------------|-------|-------------------------------------|-------|
| A Accumulateurs (v. Batterie) | | Commutateur d'éclairage | 15 | Glaces (nettoyage) | 26 |
| Aération | 16 | Compteur | 6 | Goudron (taches) | 27 |
| Ampoules (remplacement) | 32 | Conduite et coût d'utilisation | 38 | | |
| Ampoules (tableau) | 45 | Contact | 10 | | |
| Antivol | 10 | Contrôles avant départ | | H Hamac | 20 |
| Arrêt du moteur | 10 | au dos de la notice | | Huile moteur (remplissage) | 22 |
| Avertisseur | 15 | Cotes principales | 42 | Huile moteur (voyant) | 6 |
| | | | | Hydraulique (remplissage) | 22 |
| | | | | | |
| B Batterie (niveau) | 22 | D Dégivrage | 16 | I Identification du véhicule | 39 |
| Batterie (entretien) | 25 | Démarrage | 10 | Incidents | 29 |
| Batterie (remplacement) | 34 | Déplacements à l'étranger | 40 | Indicateurs de direction | 14-33 |
| Boîte à fusibles | 34 | Désembuage | 16 | Indicateur de vitesse | 6 |
| Bougies | 35 | Détachage des garnitures | 28 | Instruments de bord | 6 |
| | | Détecteur de charge | 6 | | |
| | | Détresse (signal) | 15 | | |
| | | Dimensions principales | 42 | | |
| | | | | | |
| C Capacités | au dos de la notice | E Éclairage extérieur | 15-32 | J Jauge de carburant | 6 |
| Capot moteur | 3 | Éclairage intérieur | 33 | | |
| Capote ouvrante | 18 | Écran de calandre | 17 | L Lampes (remplacement) | 32 |
| Caractéristiques techniques | 42 | Électrodes (écartement) | 35 | Lampes (tableau) | 45 |
| Caravaning | 39 | Embrayage | 12 | Lavage | 26 |
| Carburant (jauge) | 6 | Éraflures à la peinture | 27 | Lave-glacé (commande) | 14 |
| Carburant (remplissage) | 3 | Entretien du filtre à air | 25 | Lave-glacé (remplissage) | 22 |
| Carrosserie (entretien) | 26 | Essuie-glacé | 14 | Levier des vitesses | 12 |
| Ceintures de sécurité | 9-28 | | | Lustrage | 27 |
| Cendrier | 20 | | | | |
| Changement de roue | 30 | F Feux clignotants | 14-33 | | |
| Changement de vitesses | 12 | Freins | 13-22 | M Malle arrière | 2 |
| Châssis (numéro) | 39 | Fusibles | 34 | Manivelle démonte-roue | 30 |
| Chauffage | 16 | | | Marche arrière | 12 |
| Clés | 2 | | | Marque à froid | 39 |
| Clignotants | 14-33 | G Garantie | 38 | Mise en route du moteur | 10 |
| Climatisation | 16 | Garnitures (nettoyage) | 28 | Mise en route à la manivelle | 10-36 |
| Coffre arrière | 2 | | | | |
| Combiné "antivol - contact - démar-
reur" | 10 | | | | |

Moteur (caractéristiques)	44	Retouches de peinture	27
Moteur (plaque)	39	Rétroviseurs	8
		Révision aux 1000 km	38
		Rodage	38
		Roue (remplacement)	30
N Nettoyage des vitres	26		
Nettoyage des garnitures	28	S Sécurité frein de secours	13
Niveaux (vérifications et appoints) ..	22	Serrures	2-36
Niveau de carburant	6	Sièges	8
Numéro de châssis	39	Signal de détresse	15
Numéro de moteur	39	Signalisation	14
		Starter	10
P Phares (commande)	15		
Phares (réglage)	31	T Tableau de bord	7
Pièces de rechange	48	Taches de goudron	27
Plafonnier	20-33	Taches sur les garnitures	28
Plaque constructeur	39	Tachymètre	6
Plaque moteur	39	Témoins d'usure des pneumatiques ..	25
Planche de bord	4-28	Témoins lumineux	6
Plancher AR	20	Température de l'air	16
Plexiglas (nettoyage)	26	Transmission	45
Pneumatiques	24		
Poids	42	U Usure des pneumatiques	24
Portes (ouverture)	2		
Position de conduite	9	V Ventilation	16
Poste de conduite	4	Vérifications avant départ	
Pression d'huile moteur	6	 au dos de la notice	
Pression des pneumatiques	24	Verrouillages	2
		Vitesses (commande)	12
R Rechange (pièces de)	48	Vitres (nettoyage)	26
Remorquage	36	Volant de direction (nettoyage) ...	28
Remplacement de la batterie	34	Voyants	6
Remplacement d'une bougie	35		
Remplacement d'un fusible	34		
Remplacement d'une lampe	32		
Remplacement d'une roue	30		

TABLE DES MATIÈRES : page 1

Les descriptions et figures sont données sans engagement.

La Société Citroën se réserve le droit de modifier ses modèles, sans être tenue de mettre à jour la présente notice.

PIÈCES DE RECHANGE

Toute pièce de rechange Citroën d'origine est une exclusivité de la Marque.

Il est de l'intérêt même de l'utilisateur, *pour sa sécurité et la "garantie"*, de refuser toute autre pièce.

En effet, le montage de pièces ou d'organes autres que d'origine pourrait éventuellement entraîner la responsabilité pénale au cas où il en résulterait une non conformité à la réglementation prescrite par le "Code de la Route" notamment en ce qui concerne la sécurité, l'anti-pollution, l'anti-parasitage et le niveau sonore des véhicules automobiles.

Un tel montage priverait, en outre, l'utilisateur de tout recours envers le constructeur.

Sont plus particulièrement en cause :

- les éléments liés au freinage,
- les équipements d'éclairage-signalisation,
- les équipements moteur,
- le système d'échappement,
- les pièces de direction, de structure et de suspension...

CITROËN

Société Anonyme régie par les articles 118 à 150
de la loi sur les Sociétés Commerciales

117-167, quai André-Citroën, 75747 Paris Cedex 15

R. C. PARIS B 642 050 199

SIRET 642050199 00016

AUTOVEICOLI GROSSO



ORGANIZZATO CITROËN
ASSISTENZA CARROZZERIA



SECS - Via Vecchia di Cuneo 4 - BEINETTE - Tel. e Fax 0171/384143
Part. IVA n. 00321050049 - Cod. Fisc. GRS FNC 53M16 0205M
C.G.I.A.A. n. 99168 - Iscr. Albo Artig. n. 31020
Residenza e Ubicazione Esercizio: Via Vecchia Cuneo, 4 - BEINETTE

RÉMENTO POUR LA STATION-SERVICE (à consulter voir pages 40 et 41)

Pneumatiques : MICHELIN 125 - 15 X

Pression = 1,4 bar à l'avant

1,0 bar à l'arrière

2 bar à la roue de secours

Autres montes : voir page 24

Carburant : Essence super

Capacité du réservoir = 20 litres

Huile moteur : Huile TOTAL "GT 20 W 40" ou "GTS 20 W 50"

Dans pays très froids : TOTAL "GT 10 W 30" ou "GTS 10 W 30"

Capacité carter moteur :

Sur "2 CV 4" = 2,2 litres

Sur "2 CV 6" = 2,3 litres

Machine à vapeur : Huile TOTAL "Extrême pression SAE 80"

Capacité : 0,9 litre

Lubrification générale : TOTAL "Multis"**Freinage hydraulique :** TOTAL 70 R 3

Capacité : 0,25 litre

Lave-glace : Eau à laquelle il peut être ajouté :

— en toute saison : un produit genre "Stop-Clair"

— en hiver : un produit genre "Stop-Gel"

Batterie : 12 V - 125/25 Ah

Eau distillée (ne pas ajouter d'acide)

Bougies : AC 42 F - Bosch W 225 T1 - Champion L 85

Écartement des électrodes : 0,65 à 0,75 mm

Evquem 755 - Marchal 35 - Marelli CW 7 N 8"

Lampes : Voir tableau page 45

LISTE DES CONTRÔLES AVANT DÉPART

Moteur
Carter
Distribution
Huile moteurFonctionnement
Allumage
Clign.
Éclair.
Feux de
VoyanRessorts
Écran de calandre
Ceintures de sécurité
Orientation des rétroviseurs
Pression des pneus
Réglage sièges